

**PRINCIPE 1: UNE ÉGALITÉ DE TRAITEMENT À TOUS LES NIVEAUX, EN SUPPRIMANT TOUTE FORME DE DISCRIMINATION À L'ENCONTRE DES EMPLOYÉ·E·S LGBT+**

Axes	Actions concrètes	Indicateurs	Responsable	Délai
Une attention constante au cadre de travail offert	1.1 Des documents, règlements, textes et formulaires inclusifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultats de l'enquête «15 stories et +»</li> <li>• Nombre de discriminations signalées</li> <li>• Nombre d'informations au personnel à propos de la politique LGBT+</li> </ul>	XYZ	T+1
Une tolérance zéro envers toute forme de discrimination	1.2 Des pratiques de GRH égalitaires (avantages sociaux, congés parentaux, etc.)			
	1.3 Des voies de signalement des discriminations communiquées au personnel			

**PRINCIPE 2: UNE RECONNAISSANCE DES BESOINS PARTICULIERS DES PERSONNES LGBT+, AUXQUELS DES RÉPONSES APPROPRIÉES SONT APPORTÉES**

Une attitude d'écoute et de prise en compte des besoins particuliers des personnes LGBT+	2.1 Une formation sur l'inclusion des personnes LGBT+ au travail dans le programme de formation continue	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultats de l'enquête «15 stories et +»</li> <li>• Nombre d'inscrit·e·s à la formation</li> <li>• Fréquence du soutien à des événements LGBT+</li> </ul>	XYZ	T+2
Formation et sensibilisation des cadres et du personnel à l'inclusion des personnes LGBT+ au travail	2.2 Le soutien public de l'organisation à des événements LGBT+			
	2.3 Un dress code non genré			

**PRINCIPE 3: UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SOUTENANT, QUI OFFRE DES RESSOURCES EN LIEN AVEC LES QUESTIONS LGBT+ AU TRAVAIL**

Une définition claire des personnes ressources et des organes de soutien pour les questions LGBT+	3.1 Une personne ou une entité comme centre de ressources pour les questions LGBT+	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultats de l'enquête «15 stories et +»</li> <li>• Nombre de situations problématiques / conflictuelles résolues</li> </ul>	XYZ	T+3
Un soutien et accompagnement des victimes de discrimination	3.2 Un système d'information et de sanction pour faire cesser les discriminations			
	3.3 Une procédure d'accompagnement des victimes de discrimination			